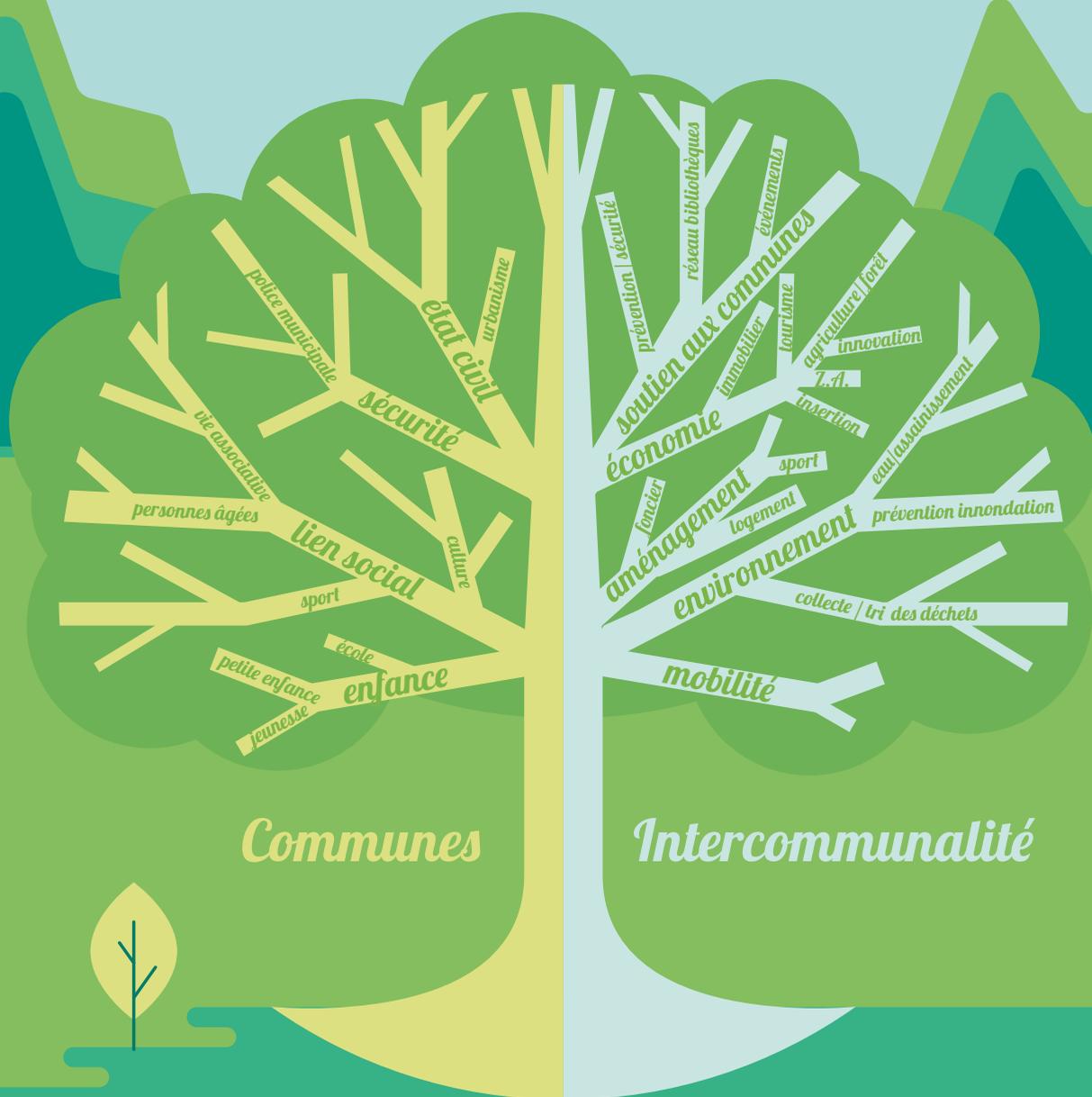


Le Grésivaudan

PROJET DE TERRITOIRE

EN BREF



ÉDITO

L'adoption du projet de territoire, en septembre 2018, est un événement d'importance pour le Grésivaudan. Il marque une volonté politique forte et claire, 10 ans après la naissance de la communauté de communes, en affirmant la volonté de préserver des communes vivantes dans une intercommunalité renforcée.

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, le Grésivaudan doit préserver cette richesse de services, de paysages, de lien social, son dynamisme économique et touristique, tout en faisant face aux défis qui sont les siens : le vieillissement de la population, les tensions en termes de gestion du foncier disponible, les difficultés de mobilité, la forte concentration de ses emplois. Le projet de territoire définit ainsi des priorités pour que communes et intercommunalité relèvent ces défis, tout en dépassant nos frontières administratives et en associant les acteurs économiques et locaux.

Ce projet de territoire fixe un cap, c'est un guide pour les réflexions à venir, un outil d'aide à la décision et une feuille de route pour les services et les élus du Grésivaudan. Il devra être au cœur des débats lors des prochaines élections municipales afin que chacun se saisisse pleinement des enjeux de l'intercommunalité.

Francis Gimbert,

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

Comment s'est construit LE PROJET DE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN ?

Il repose d'abord sur la mobilisation et la vision de vos élus :



l'ensemble des
maires
du territoire

mais
aussi



un panel de
**conseillers
municipaux**
(tirés au sort)



ont été consultés



5 SÉMINAIRES
de conseillers communautaires



représentant
30 HEURES
de travail
et **11 RÉUNIONS**
avec les conseillers
municipaux

ont été organisés



2 POINTS D'ÉTAPE
ont été validés
en conseil communautaire
à l'unanimité.

Il s'est appuyé sur vous, habitants :

un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de **1 000 personnes** a mis en lumière votre vision du territoire et vos attentes quant à son évolution et les priorités de l'action publique.

4 ateliers avec le Conseil de développement ont apporté d'autres contributions.

Enfin, les données socio-économiques ont été passées au peigne fin pour avoir une photographie réelle et actuelle du territoire concernant, notamment, les habitudes et modes de vie des habitants.

Un territoire qui change...

676 KM²

Le Grésivaudan est un vaste territoire mais avec une faible densité de population :

118 habitants par km² contre 251 pour le Pays Voironnais et 823 pour la métropole de Grenoble.

46 COMMUNES
COMPOSENT EN 2018
LE GRÉSIVAUDAN

dont :

- 40 ont moins de 5 000 habitants
- 19 ont moins de 1 000 habitants
- 10 ont moins de 500 habitants

En 40 ans, la population du territoire a été multipliée par 2.

Aujourd'hui, elle évolue faiblement avec notamment un solde migratoire (différence entre les installations et les départs) de :

0,1% PAR AN

avec pour conséquence un vieillissement de la population.

20 075 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES

créés dans le Grésivaudan depuis 1975, ce qui en fait le territoire économiquement le plus dynamique de la zone d'emploi de Grenoble.

dont 67,5% DITS "PRÉSENTIELS"

Ex. : le commerce, les services à la personne, la construction, le tourisme...

83,7%

des emplois supplémentaires créés dans le Grésivaudan sont localisés dans

4 COMMUNES
SUR LES 46

que compte en 2018 le territoire : Crolles, Montbonnot, Bernin, Saint-Ismier.

Des modes de vie et des attentes qui évoluent...

19,5%
seulement
DES ACTIFS DU GRÉSIVAUDAN

travaillent dans la commune dans laquelle ils habitent alors que la moyenne nationale est de 34,7%.

54%
des actifs
habitant dans le Grésivaudan
TRAVAILLENT EN DEHORS
DU TERRITOIRE

dont 80% (19 680) dans la métropole grenobloise. Dans l'autre sens, 10 000 actifs venant de la métropole grenobloise travaillent sur notre territoire.

25 202 €

C'EST LE REVENU MÉDIAN
PAR UNITÉ DE CONSOMMATION
DU TERRITOIRE

Le Grésivaudan se distingue par le niveau de vie élevé de sa population en comparaison des autres territoires de la région grenobloise. Pour l'Isère, la moyenne est de 20 880 € et 19 680 € pour la France.

Résultats issus de l'enquête auprès des habitants

3 La qualité de vie, du paysage et des espaces naturels, le niveau d'équipement et de services et la proximité de la métropole constituent les 3 premières qualités et atouts reconnus au territoire.

2 Crolles et Pontcharra s'imposent comme 2 "agglomérations ressources" dispensant les principaux services au quotidien (courses alimentaires, achat d'équipements, loisirs, soins de proximité...).

1 Les difficultés de déplacement constituent le premier point faible du territoire et l'amélioration de la mobilité, la première attente des habitants. Les autres points faibles sont loin derrière...

Garder des communes vivantes DANS UNE INTERCOMMUNALITÉ RENFORCÉE

L'intercommunalité va remplacer les communes !

Les communes sont dépassées, elles ne servent plus à rien !

C'est un grand machin inutile et qui coûte cher !

La loi leur retire toutes leurs compétences !

Ces propos, vous les avez peut-être déjà entendus ou lus. Pourtant, si les règles sont bien posées, chacun a sa place et son utilité. C'est ce à quoi s'est attaché le projet de territoire : redéfinir la place de chacun pour un Grésivaudan fort et équilibré.

Depuis la création de la communauté de communes Le Grésivaudan en 2009, il est parfois difficile de savoir qui s'occupe de quoi entre les communes et l'intercommunalité. Ainsi, dans certaines communes, le multi-accueil est géré par la commune, dans d'autres par l'intercommunalité... Tout cela pose des problèmes d'équité et de lisibilité.

QUI FAIT QUOI : LE PROJET DE TERRITOIRE CLARIFIE LES RÔLES DE CHACUN

LES COMMUNES = proximité

Services directs aux habitants :
l'école, l'enfance-jeunesse
ou les personnes âgées,
le lien social, la vie associative...



L'INTERCOMMUNALITÉ = cohérence du territoire

La mobilité, le développement économique, l'équipement et l'aménagement du territoire, l'eau et l'assainissement, la solidarité entre les territoires et les citoyens...



Des modifications de compétence à venir,
mais des évolutions limitées :



Ça commence dès aujourd'hui

Cette clarification entraîne déjà des modifications :

➔ L'AIDE AU PORTAGE DES REPAS POUR LES PERSONNES ÂGÉES est revenue aux communes, là où l'intercommunalité la finançait.

➔ L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT sont maintenant de compétence intercommunale : cela permet de penser une meilleure mutualisation des réseaux, alors que les sécheresses se font plus fréquentes et que certaines communes ont des ressources en eau plus faibles.

D'ici 2025



LES GYMNASES

et



LES MULTI-ACCUEILS

gérés par Le Grésivaudan
reviendront aux communes.

Mais pas d'inquiétude, le temps est donné pour que cela se passe au mieux et, dans cette restitution, l'intercommunalité redonne aussi aux communes les moyens financiers de gérer ces compétences.

L'objectif reste le même :

le meilleur service pour
les parents et le meilleur
accueil pour les enfants.

RÉORGANISER LE TERRITOIRE : QUAND BASSIN DE SERVICES RIME AVEC PROXIMITÉ

Garder des communes vivantes nécessite parfois qu'elles se regroupent pour mieux vivre ensemble et gérer les services du quotidien. Un découpage par bassins de services peut donc être imaginé.

Deux bassins sont spécifiques, les agglomérations autour de Pontcharra et de Crolles. Elles doivent regrouper, en plus des services structurants, ceux qu'on utilise plus rarement. Une telle organisation permettra d'assurer un service maximum sur notre territoire.



BASSINS DE SERVICES services du quotidien



entre autres...

AGGLOMÉRATIONS services structurants



entre autres...



Concrètement, ça change quoi ?

L'évolution dépendra des communes. Certaines ont ou vont fusionner pour créer des communes nouvelles, plus fortes tout en gardant de la proximité : Crêts en Belledonne, Le Plateau des Petites Roches, Le Haut-Bréda. D'autres développeront des coopérations pour gérer et pérenniser tel ou tel service.

Le Grésivaudan soutient ces initiatives, ainsi que celles qui permettront de renforcer le rôle de centralité autour de Crolles et Pontcharra.

Un pacte financier entre les communes et l'intercommunalité

Qu'elles soient dans les communes ou dans l'intercommunalité, les ressources sont notre bien commun : aujourd'hui les moyens financiers et humains sont

à 75%
DANS LES
COMMUNES

à 25%
AU
GRÉSIVAUDAN

Il faut repenser la répartition des finances publiques en fonction des compétences de chacun. L'objectif n'est pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux pour être plus efficace.



Un développement équilibré POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

*Le Grésivaudan est un modèle de réussite économique depuis 30 ans : de nouveaux emplois, des industries de pointe qui rayonnent dans le monde entier (ST Microelectronics, Soitec...). Alors pourquoi vouloir changer de modèle ? En fait, il ne s'agit pas de jeter le bébé avec l'eau du bain, mais de **redessiner un modèle qui est très centralisé sur quelques communes et quelques industries**, ce qui n'est pas sans risque en termes d'équilibre du territoire et de diversité d'emplois disponibles. On poursuit donc ce qui marche, et on élargit à d'autres domaines.*



AGRICULTURE ET FORÊT

Le Grésivaudan, c'est une forêt qui croît et des espaces agricoles qui reculent pour laisser place à des friches, des logements ou de l'activité économique. Forte des différences entre la plaine et la montagne, **notre agriculture doit se tourner vers des pratiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois.**

Ça commence dès aujourd'hui



Circuit court et agriculture de proximité, le Grésivaudan a tout à y gagner ! D'ores et déjà, nous avons mis en ligne une carte interactive qui permet de connaître les producteurs et les lieux de vente dans le Grésivaudan. En 2019, nous réécrivons notre politique, conformément au projet de territoire, pour :

- **SOUTENIR L'AGRICULTURE NOURRICIÈRE QUI PRÉSERVE L'ENVIRONNEMENT,**
- **DÉVELOPPER LE SECTEUR ÉCONOMIQUE FORESTIER.**



L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

L'économie productive, l'industrie, l'innovation sont une réussite dans le Grésivaudan. Mais il nous faut marcher sur nos deux jambes, poursuivre dans ce domaine tout en soutenant aussi l'économie présenteielle : **le commerce, l'artisanat, le tourisme; autant de secteurs porteurs d'emplois et de services.**



Ça commence dès aujourd'hui

Dès 2018, Le Grésivaudan a adopté un **SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**, pour conforter ce secteur qui représente près de 6% des emplois du territoire et lui permettre de construire son futur dans le respect des hommes et de la nature. Prochainement, des outils seront créés pour **soutenir le commerce et mieux cibler son installation par secteurs d'activité et géographique.**

- **OBJECTIF : DÉVELOPPER LE SERVICE SANS ABÎMER LA QUALITÉ URBAINE DE NOS COMMUNES.**



Poursuivre ce qui marche

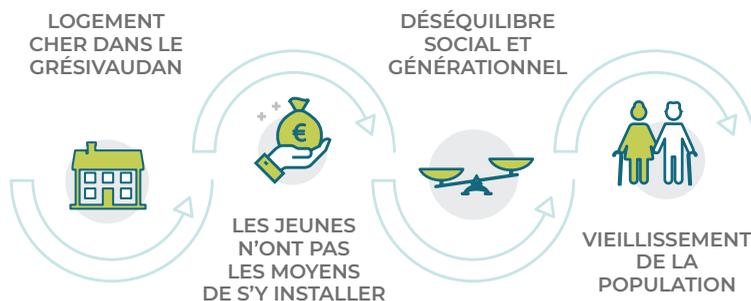
- **La politique d'accès à l'emploi** avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, la mission locale, les chantiers d'insertion...
- **Le soutien aux spectacles vivants**, car le secteur de la culture est pourvoyeur d'emplois et d'une grande diversité de métiers.

Préserver NOTRE CADRE DE VIE

Tous les habitants le reconnaissent, la première qualité du Grésivaudan, c'est son cadre de vie, ses paysages, ses villages, ses services... Mais si cette richesse doit être préservée, elle ne doit pas devenir un frein pour les familles et les jeunes qui peinent à s'y installer. L'enjeu est de permettre à chacun de trouver sa place, tout en préservant un environnement de qualité.



HABITAT



Objectif



AVEC LES COMMUNES, PRODUIRE DES LOGEMENTS À COÛT ABORDABLE SANS DÉGRADER LES PAYSAGES.

Il s'agit donc de trouver des formes urbaines adaptées aux différentes situations (plaine, montagne...), de travailler sur le coût du foncier et d'accompagner les opérateurs.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Grésivaudan n'a pas attendu le projet de territoire pour agir dans ce domaine. Le mouvement est lancé, nous sommes déjà **labellisés Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte**. Mais le projet permettra d'aller plus loin, en rééquilibrant notre modèle économique et agricole, en améliorant les modes doux et les transports collectifs, **en s'engageant plus encore dans la rénovation énergétique des bâtiments.**



Ça commence dès aujourd'hui

DÈS 2018, LE GRÉSIVAUDAN DOUBLE LE MONTANT DE SA PRIME AIR BOIS, pour inciter les habitants à changer leur vieil appareil de chauffage à bois et diminuer ainsi la pollution de l'air, tout en poursuivant son aide à l'installation de chauffe-eau solaire. Demain, nous amplifierons notre action grâce à un projet global sur la rénovation de l'habitat, indispensable à la réussite de notre transition énergétique.



Poursuivre ce qui marche

- La politique de collecte et de recyclage des déchets qui permet d'améliorer le geste du tri, ou encore le dispositif "Objectif je réduis mes déchets" qui se poursuit depuis septembre 2018 auprès des scolaires.
- Le réseau des 36 bibliothèques et médiathèques qui favorise l'accès à la culture pour tous via un catalogue de 384 000 documents.
- Les équipements structurants, comme les piscines (Crolles et bientôt Pontcharra) ou les centres de planification.



La mobilité, PRIORITÉ NUMÉRO 1



Perte de temps, difficulté de déplacement mais aussi pollution de l'air avec, en toile de fond, des pathologies respiratoires et le réchauffement climatique. **Aujourd'hui, la mobilité dans le territoire est loin d'être satisfaisante, notamment dans les liens avec la métropole grenobloise.** C'est d'ailleurs la première préoccupation des habitants (enquête menée sur un échantillon représentatif de 1000 personnes).

Nos points faibles



- La forte intensité des échanges entre le Grésivaudan et la métropole grenobloise : 30 000 personnes font les trajets quotidiens entre les 2 territoires (20 000 dans le sens Grésivaudan Métropole et 10 000 dans l'autre sens).
- La géographie du Grésivaudan : entre plaine et montagne, les possibilités de transport en commun sont limitées pour certaines parties du territoire.
- La multiplicité des acteurs, qui ne facilite pas les synergies : TER, Transisère, TouGo, TAG...



Nos points forts

- La ligne TER qui traverse la vallée et qui nous relie à Chambéry et à Grenoble.
- Des réseaux de transport, bien que multiples, déjà existants.
- Des axes routiers structurants : autoroute, RD 1090, RD 523.



NOTRE OBJECTIF N°1



— pour gérer la mobilité — ➔

la création
D'UNE STRUCTURE
UNIQUE



entre :
LE GRÉSAUDAN ↔ GRENOBLE
ALPES MÉTROPOLE ↔ LA RÉGION
↔ LE DÉPARTEMENT ↔ ET LES
AUTRES TERRITOIRES QUI LE
SOUHAITERONT.

Elle pourrait voir le jour dès 2019, pour :

- Créer un réseau unique de transport en commun sur le Grésivaudan et la métropole grenobloise afin de proposer une offre renforcée, plus simple et plus lisible,
- Multiplier et développer les alternatives à la voiture individuelle, adaptées aux spécificités de chaque partie de notre territoire : réseau cyclable, covoiturage, autostop organisé, autopartage...

Parallèlement, une réflexion sur les infrastructures nécessaires pour améliorer les traversées de rives est indispensable (ex : Barraux/Pontcharra, Crolles/Brignoud).



Ça commence dès aujourd'hui

Avant même que cette structure unique soit mise en place, des améliorations dans la liaison avec Grenoble Alpes Métropole sont opérationnelles depuis septembre : la ligne Proximo 21, gérée par la TAG, assure désormais 5 arrêts à Saint-Martin-d'Uriage, permettant la liaison vers Gières et Grenoble. La ligne G3, du réseau TouGo, relie désormais Froges à Meylan, faisant le lien avec la ligne Chrono 1. Et demain, cette ligne C1 reliera Montbonnot au centre de Grenoble, en passant par Inovallée.



Le projet de territoire en intégralité sur :
www.le-gresivaudan.fr/projetterritoire



J'accompagnerai dorénavant les nouvelles actions découlant du projet de territoire sur vos publications.